

## REGLEMENT

Règlement de Bordeaux-Saint-Malo 2023

*Attention, ce règlement est susceptible d'être modifié avant le départ.*

## DEFINITION

« **BORDEAUX-SAINT-MALO** » est une épreuve d'Ultra cyclisme (cyclisme longue distance).

L'épreuve concernée par le présent règlement se déroulera les 21, 22, 23, 24 et 25 Juin 2023.

La distance totale est d'environ 790 km (possibles évolutions en cas de modifications de parcours de dernière minute).

Le temps maximum est de 100H00.

Il s'agit d'une épreuve de type bikepacking se déroulant sur routes asphaltées en autonomie totale depuis Bordeaux (Gironde) jusqu'à Saint-Malo (Ille et Vilaine).

Partie Gravel : au Km 581, entre Sucé-sur-Erdre et Casson, les participants emprunteront une zone de Gravel de 1,2km. Cette partie est très abordable pour tout type de vélo.

L'épreuve se déroule en non-stop, en passant par des check-points obligatoires, sur route ouverte, en solitaire, en duo, ou par équipe, en un temps limité à 100h.

## PRINCIPE DE L'EPREUVE

« **BORDEAUX-SAINT-MALO** » est un raid individuel, en duo ou en équipe (de 3 à 6 coureurs) en autonomie totale dont l'objectif est de rejoindre l'arrivée, de manière responsable et en prenant toutes les mesures sécuritaires, le plus rapidement possible, en respectant obligatoirement la trace GPX fournie et en passant par des points de passage officiels (check-points).

L'assistance externe est interdite tout au long du parcours.

Aucun ravitaillement sur le bord de route grâce à la famille, amis ou autre n'est permis, mais vous pouvez bien évidemment vous stopper dans les commerces, restaurants, hôtels ou autres pour vous ravitailler tant que c'est de manière autonome.

L'épreuve implique une gestion totale de votre équipement, alimentation et boisson.

La gestion du GPS incombe à chaque coureur selon la trace fournie par l'organisation, ainsi que la gestion de sa sécurité, de son sommeil et de son équipement : vélo, vêtements et matériel.

Le parcours de « **BORDEAUX-SAINT-MALO** » emprunte les routes de 5 départements selon le parcours : Gironde, Charente-Maritime, Vendée, Loire-Atlantique et Ille-et-Vilaine)

Les coureurs sont tenus au strict respect du code de la route sur l'entièreté du parcours.

## **CLASSEMENT**

L'aspect « course » n'étant pas le maître-mot de l'épreuve, il n'y aura pas de classement officiel et aucune distinction ne sera réalisée entre les finishers en termes de récompense.

Un classement « théorique » se réalise par ordre d'arrivée pour chaque catégorie (solo, duo et équipe), mais n'aura aucune reconnaissance officielle. Un diplôme de finisher sera remis à chaque coureur, indiquant le temps réalisé.

L'objectif principal est de terminer dans les délais (100h) afin d'être qualifié de « Finisher ».